

les  
**dni**

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'INGWILLER



OTEL DE VILLE

OCTOBRE > DÉCEMBRE  
2022 · N° 36



# SOMMAIRE

## DNI OCTOBRE > DÉCEMBRE 2022

|                                                      |              |
|------------------------------------------------------|--------------|
| Le mot du maire.....                                 | page 3       |
| Extraits synthétiques des séances de CM.....         | page 4 à 6   |
| Travaux.....                                         | page 7 à 8   |
| Fleurissement.....                                   | page 9       |
| Nos concours - Un peu d'histoire.....                | page 10      |
| La vie de nos entreprises.....                       | page 11      |
| La vie scolaire - Nos amies les bêtes.....           | page 12      |
| La vie associative.....                              | page 13      |
| Marché - Messti.....                                 | page 14      |
| La Police Municipale - La parole à l'opposition..... | page 15      |
| Les brèves de la Communauté des communes HLPP.....   | page 15 & 16 |
| Retour sur images.....                               | page 17 & 18 |
| Etat civil.....                                      | page 19      |
| Calendrier des manifestations.....                   | page 20 à 22 |
| Informations pratiques.....                          | page 23      |

Des exemplaires de DNI sont disponibles  
en mairie et vous trouverez également les  
versions pdf sur le site de la mairie.

[www.mairie-ingwiller.eu](http://www.mairie-ingwiller.eu)

## Pour nous contacter

Téléphone 03 88 89 47 20  
[contact@mairie-ingwiller.eu](mailto:contact@mairie-ingwiller.eu)

**Mairie d'Ingwiller**

85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller

[www.mairie-ingwiller.eu](http://www.mairie-ingwiller.eu)

 Mairie d'Ingwiller

**LUNDI** 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**MARDI** 8h00 à 12h00 **FERMÉ l'après-midi**

**MERCREDI** 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**JEUDI** 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

**VENDREDI** 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

**SAMEDI** 9h00 à 12h00

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication  
Conception et mise en page erwannfest.fr  
Impression: imprimerie BOVI - ImprimVert®  
Crédits photos ©freepik ©mairie Ingwiller



## ÉDITO LE MOT DU MAIRE

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois, Cher(ère)s lecteur(trice)s,

La rentrée est toujours un grand moment pour nos enfants et leurs parents. Après deux années chargées par les protocoles sanitaires, les mesures sont allégées et l'ambiance redevient plus conviviale.

Nous contribuons régulièrement au bon entretien de nos écoles afin que tous nos écoliers retrouvent leur classe et leur enseignant dans les meilleures conditions, utiles à leur réussite scolaire.

Pour tout un chacun cette rentrée sera synonyme d'économies !

Nous devons opter pour une sobriété énergétique en diminuant nos consommations. Cela se traduit par, continuer à identifier les bâtiments les plus énergivores, investir dans des travaux d'isolation, mettre en place progressivement des actions qui consistent à réduire la consommation, améliorer l'efficacité du matériel et ainsi revoir l'occupation et la gestion de ces immeubles.

Le conseil municipal va aborder l'éclairage public et en débattre afin de limiter là aussi la consommation, mais également la pollution lumineuse. Nous devons continuer à remplacer nos lampes par des éclairages Led, beaucoup moins énergivores. Nous pourrions encore aller plus loin en réduisant ou en éteignant pendant les heures creuses !

La flambée des prix de l'énergie, principalement de l'électricité et du gaz pour nos bâtiments, va impacter lourdement et durablement nos finances.

Les prix ont été négociés en 2020 par contrat pour la livraison d'électricité sur une période s'étalant jusqu'à fin 2023. Concernant la livraison de gaz, la moitié des contrats nous sécurise jusqu'au mois d'août 2023, l'autre moitié jusqu'en octobre 2024.

Concilier l'écologie et l'amélioration des conditions de vie est la meilleure façon de contribuer ensemble et positivement à la lutte contre le réchauffement climatique.

Des gestes simples que chacun d'entre nous pourra adopter, en essayant de maîtriser sa consommation tout en préservant son confort, seront un défi au quotidien.

Votre maire,  
Hans DOEPPEN





# LA VIE À INGWILLER

## EXTRAITS SYNTHÉTIQUES DE SÉANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Régulièrement nous vous communiquerons quelques extraits de compte-rendu de nos réunions de conseil municipal. L'intégralité des compte-rendu sont disponibles sur notre site [www.mairie-ingwiller.eu](http://www.mairie-ingwiller.eu)

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25 07 2022

#### **Domaine et Patrimoine – Locations – Projet de construction d'un bassin de pollution sur le domaine privé de la commune d'Ingwiller lieu-dit Breitmatten – Signature d'une convention d'occupation temporaire entre le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (S.D.E.A) Alsace-Moselle et la Commune d'Ingwiller**

M. Jean-Marc KRENER, Adjoint au Maire, rappelle qu'à la suite d'une étude diagnostic des réseaux d'assainissement réalisée en 2018 sur l'ensemble du Périmètre de Région d'Ingwiller, il a été mis en évidence la nécessité de construire un bassin de pollution d'une capacité nominale de 1 200 m<sup>3</sup> à l'aval des zones urbanisées de la Commune d'Ingwiller afin de limiter les surverses de réseau vers le cours d'eau la Moder.

Les ouvrages réalisés dans le cadre de cette opération permettront de réduire l'impact des déversements du réseau d'assainissement sur le milieu naturel lors des événements pluvieux d'une part, et de retrouver un bon fonctionnement hydraulique de la conduite intercommunale alimentant la station d'épuration, d'autre part.

A cet effet, le SDEA, maître d'ouvrage de l'opération projetée, a obtenu un permis de construire, sous le numéro PC 067 222 20 R0012 délivré par arrêté de Monsieur le Maire de la Commune d'Ingwiller en date du 21 décembre 2020 pour la construction d'un bassin de pollution sur un ensemble de parcelles sises sur la Commune d'Ingwiller, et cadastrées section 11 n°15, 158/16, 268/16, 269/16, 274/17 et 275/16.

Le projet de convention d'occupation annexé à la présente délibération fixe les charges, conditions et responsabilités inhérentes à chacune des parties dans le cadre de la réalisation de l'opération de construction du bassin de pollution et de l'occupation des parcelles appartenant à la Commune d'Ingwiller.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ladite convention et d'autoriser M. le Maire à la signer.

Les points essentiels de la convention sont présentés ci-après.

#### **Durée :**

La convention serait consentie pour une durée de 99 (quatre-vingt-dix-neuf) ans à compter du jour de sa signature. Elle ne pourra faire l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction mais prévoit à son expiration la possibilité pour les parties d'étudier les conditions d'une nouvelle convention.

Chaque partie pourra décider à tout moment de mettre fin à la convention de manière anticipée à condition d'en informer l'autre partie au moins 12 mois à l'avance.

#### **Indemnisation :**

Compte tenu du caractère d'intérêt général du projet, l'occupation est consentie à titre gratuit pour toute la durée de la présente convention.

#### **Domaines et patrimoine - Aliénations – Cession des biens cadastrés section 1 n° 155, 56 et 144, sis 27 et 29 rue du 11 Novembre à INGWILLER, appartenant au domaine privé de la commune**

M. le Maire rappelle aux élus que ces derniers avaient approuvé à

l'unanimité lors de la réunion de la commission « URBANISME » du 25/04/2022 le lancement d'une démarche de type « appel à manifestation d'intérêt » (AMI) pour céder les propriétés communales dites « maisons jumelles » sises 27 et 29 rue du 11 Novembre à Ingwiller en vue de leur réhabilitation.

Conformément à la démarche qui avait été validée le 25/04/2022, la communication a été lancée fin avril : publication dans le cahier spécial « immobilier » et les annonces immobilières des DNA pendant 3 semaines à raison de deux publications par semaine, publication sur le site Internet, les réseaux sociaux et les panneaux d'affichage numériques, affichage papier en mairie et sur les maisons jumelles.

Un seul candidat s'est manifesté pour une visite des lieux à savoir M. Lucas ARNOLDI.

La visite s'est déroulée en présence de M. le Maire Hans DOEPPEN, Mme Elisabeth BECK, 1ère Adjointe au Maire, M. Pascal DEMOULIN et Mme Aurélie WISSER respectivement chargé de mission architecture et gestion des espaces urbains et chargée de mission Patrimoine au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Mme Jennifer CASAGRANDE, Cheffe de projet Petites villes de demain, M. David GUTKNECHT DCS mairie d'Ingwiller et M. Georges CRON, responsable des Services Techniques de la ville.

Consécutivement à cette visite, M. Lucas ARNOLDI a remis un dossier de candidature. Il s'agit du seul dossier de candidature déposé dans le délai imparti qui était fixé au 4 juillet 2022.

La candidature a été présentée au nom de l'Association « Les amis . e s du Kougelpopf » dont la direction est assurée par les membres fondateurs M. Lucas ARNOLDI né le 10/11/1991 à 67340 INGWILLER, domicilié au 37 rue principale 67320 ADAMSWILLER, Mme Camille CHRISTMANN, née le 23/06/1993 à INGWILLER, domiciliée au 16 rue du Wingert 67330 NEUWILLER-LES-SAVERNE et Mme Melody CLAUDON, née le 01/04/1992 à STRASBOURG, domiciliée au 9 rue des écoles, 88580 SAULCY-SUR-MEURTHE.

Après analyse du dossier de candidature, il a été constaté que celui-ci était conforme au modèle prédéfini et que le projet proposé était suffisamment abouti. Aussi, il a été décidé de recevoir l'association candidate à l'acquisition des maisons jumelles le 12/07/2022 à 18h15 afin qu'elle soit auditionnée par les conseillers municipaux réunis en commission « URBANISME ».

Lors de l'audition, les candidats ont présenté leur projet en s'appuyant sur le dossier de candidature remis dans le cadre de l'AMI et dont une copie est annexée à la présente.

Le projet proposé et les précisions apportées lors de l'audition des candidats sont présentés ci-après.

#### **Description du projet :**

Concernant les usages et destinations envisagés, le projet des candidats vise à « mettre en place un habitat partagé dans les étages et des espaces d'activité ouverts dans les rez-de-chaussée. L'un des rez-de-chaussée serait une salle "polyvalente" dans laquelle il y aurait des cours de yoga et

un espace de pratique de médecine chinoise.

L'autre serait une grande cuisine / espace de transformation permettant de faire du pain, des galettes de sarrasin, de la petite restauration pour vendre sur des marchés et divers événements.

Il pourrait aussi y avoir une partie bibliothèque/ librairie sur la construction traditionnelle et/ ou écologique.

Ces espaces pourraient être mis à disposition d'individus ou d'associations qui le souhaiteraient. »

En ce qui concerne la préservation du patrimoine, les candidats souhaitent « valoriser et préserver les caractéristiques et les matériaux des deux maisons ainsi que le mur d'enceinte fortifié, notamment ce qui constitue leur identité patrimoniale, le pan de bois, le torchis, les murs en grès, les tuiles biberschwanz, etc. »

En matière de déconstruction, extension et transformation des lieux, le projet envisage « de rendre communicants les étages des deux maisons. L'entrée se ferait par l'escalier entre les deux. Certaines cloisons seraient évidées et d'autres supprimées (si elles ne sont pas porteuses) afin de rendre les pièces plus spacieuses. Les combles seraient aménagés d'une lucarne sur chacune des maisons. Un étage sur les deux serait enlevé dans la maison de droite pour gagner de la hauteur sous plafond. »

Le projet prévoit par ailleurs la création « d'une lucarne rampante sur chacune des maisons, de la même largeur et dans l'alignement des fenêtres de l'étage inférieur. »

Les candidats soulignent le fait que le projet a été accueilli favorablement par l'Architecte des Bâtiments de France.

Sur le plan de la démarche de rénovation et de préservation du patrimoine les candidats proposent « la préservation et rénovation des façades extérieures (chaînages d'angles) ; la remise en vue du colombage, du torchis et de la pierre ; la mise en valeur de la pierre ou du bois des montants de fenêtres; la restauration de la charpente dans le respect du système constructif initial ; de remonter les pièces de charpente qu'il faudra démonter pour la rénovation et qui ne seront pas endommagées ; de bûcheronner, débarder et équarrir ou scier eux-mêmes le bois pour le remplacement des pièces abîmées; de remaçonner la partie du mur d'enceinte endommagé ; de renouveler la couverture avec des tuiles biberschwanz. »

Les principaux travaux à engager sont les suivants : maçonnerie, reprise de charpente, menuiserie, couverture, enduit, isolation, électricité, plomberie, aménagement, ornementation.

Concernant la stratégie sur l'usage de matières locales ou biosourcées, le réemploi des matériaux anciens et la gestion des déchets de chantier, les candidats déclarent : « vouloir réutiliser le plus possible le bois qui peut être conservé. Dans l'idéal, acheter les tuiles à la tuilerie Lanter à Hochfelden mais cela dépendra des subventions qui seront obtenues. Ils souhaitent bûcheronner eux-mêmes le bois, idéalement dans les alentours d'Ingwiller. Les éléments en brique qui sont venus combler les fenêtres ou un bout de mur effondré seront enlevés des murs en grès pour remettre ce dernier en valeur et les escaliers en grès seront également valorisés. Le tri des déchets de chantier sera effectué par leurs soins à la déchetterie d'Ingwiller. »

### **Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement du périmètre de la région d'Ingwiller**

M. Jean-Marc KRENER, Adjoint au Maire et Président de la Commission Locale Assainissement du Périmètre de la Région d'Ingwiller présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement du périmètre d'Ingwiller.

Le rapport rappelle que la commission locale d'assainissement nommée « Périmètre de la Région d'Ingwiller » compte 7 communes : Ingwiller – Weinbourg – Weiterswiller – Obersoultzbach – Niedersoultzbach – Menchhoffen – Uttwiller.

Ces communes représentent :

- 6 364 habitants desservis ;
- 2451 abonnés ;
- un volume annuel de 294 293 m<sup>3</sup> assainis (soit 120 m<sup>3</sup>/abonné/an).

Le Périmètre de la Région d'Ingwiller comporte les ouvrages suivants :

- 1 station d'épuration ;
- 13 bassins d'orage ;
- 41 déversoirs d'orage ;
- 9 stations de pompage ;
- 64,161 km de réseaux communaux ;
- 14,224 km de réseaux intercommunaux ;
- 1782 bouches d'égout.

La station d'épuration a une capacité hydraulique de 5 000 m<sup>3</sup>/jour et une capacité épuratoire de

11 000 équivalents-habitants.

En ce qui concerne les indicateurs de performance du périmètre, le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 97 % depuis 2019 tout comme l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées.

En ce qui concerne les données financières, le rapport 2021 présente les éléments constitutifs du prix de l'assainissement du périmètre :

Ainsi le prix de l'assainissement par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> norme INSEE se décompose suit :

- Part fixe : 70 € HT/an ;
- Part variable : 1,20 € HT le m<sup>3</sup> ;
- Redevance assainissement du périmètre : 1,783 € HT par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> ;
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,20 € TTC par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>.

Affectation des recettes : pour 100€ de recettes, 61% sont consacrées aux dépenses d'exploitation, 9% au remboursement de la dette et 30% à l'autofinancement.

Les tarifs de l'assainissement n'ont pas évolué depuis 2019 avec un prix de 1.78€ HT/m<sup>3</sup>.

L'année 2021 s'est caractérisée par un niveau d'investissement conséquent (189 517 €), mais en retrait par rapport à 2020 du fait d'un démarrage plus tardif que prévu du chantier de construction du bassin de pollution « ancienne STEP » (démarré en octobre 2021).

L'année 2021 a permis de conserver un autofinancement satisfaisant à hauteur de 30% des recettes d'exploitation et permis de couvrir les 189 517 € HT de dépenses d'investissement.

L'autofinancement est toutefois en recul du fait d'évolutions défavorables conjuguées de hausses de dépenses de fonctionnement (élimination des boues, énergie, ...) et de baisses de certaines recettes (prime pour épuration AERM en baisse progressive jusqu'à disparition complète en 2024, légère baisse de volume, ...).

Le niveau d'autofinancement permet néanmoins d'envisager sereinement le programme pluriannuel de travaux du périmètre.

En parallèle, le désendettement du périmètre se poursuit avec un capital restant dû de 413 075 € à fin 2021 et une durée d'extinction de la dette projetée à 1,5 année.

Il y a eu plusieurs opérations d'investissement au niveau des stations de pompage en 2021 :

- Le remplacement partiel de la pompe 1 d'Ingwiller route de Haguenau ;
- Le remplacement du disjoncteur différentiel et du circuit de puissance de la pompe 2 de Menchhoffen rue de la Moder, ainsi que l'installation de vannes d'isolements sur les arrivées gravitaires non pourvues ;
- Le remplacement des chaînes de levage des pompes non conformes par des chaînes de levage réglementaires.



Les chiffres ci-dessous présentent les opérations d'entretien des réseaux communaux et intercommunaux d'assainissement effectués en 2021 :

- 73,75 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 5,46 km de réseaux curés ;
- 6,9 % taux de curage ;
- 7 nettoyages de stations de pompage ;
- 3097 bouches d'égout vidangées ;
- 8 débouchages de branchement ;
- 3 surverses équipées en autosurveillance.

65 interventions de maintenance préventives et curatives ont été réalisées au niveau de la station de pompage. Le nombre de maintenances curatives a augmenté en 2021. Cette augmentation concerne la station de refoulement de Menchhoffen rue de la Moder, le bassin d'orage d'Ingwiller route de Haguenau et la pression descendante de Weiterswiller à Obersoultzbach.

La hausse du nombre d'intervention à Menchhoffen est liée à des bouchages de pompes, dans l'attente du nouveau dégrilleur qui sera posé dans le cadre du chantier de construction du bassin de pollution démarré en octobre 2021 sur le site de l'ancienne STEP.

Les conformités des performances épuratoires des équipements et des ouvrages étaient de 100 % en 2021. La production de boue en 2021 s'élève à 149 Tonnes.

A noter que les boues déshydratées sont éliminées par une filière de compostage sur la plateforme d'Alsace Bossue Compost à Zittersheim. Le compost fait l'objet d'une valorisation agricole.

En 2021, 6 contrôles d'installations privatives d'assainissement ont été réalisés.

Le rapport rappelle que trois industriels sont raccordés aux réseaux d'assainissement :

- TEMSA France à Ingwiller ;
- EMAILLERIE RHENANE à Ingwiller ;
- KLEIN WANNER à Ingwiller.

A noter que la société KLEIN WANNER a signé une convention avec le SDEA en ce qui concerne la collecte et le traitement des eaux usées issues de son activité à savoir la fabrication et le conditionnement de spiritueux et de sirops.

Les rejets y relatifs ont représenté 1130 eq/hab. en 2021. La convention a été renouvelée au 1er janvier dernier avec des modifications visant à lutter contre les problématiques de dépassement des valeurs autorisées en matière de rejet.

#### **Le rapport revient sur les travaux effectués et à venir :**

Débutés en octobre 2021, les travaux de construction d'un bassin de pollution de 350 m<sup>3</sup> sur le site de l'ancienne station d'épuration de Menchhoffen sont en cours d'achèvement. L'ouvrage est actuellement en service. Son fonctionnement, entièrement automatisé, fera l'objet d'un suivi depuis le système de télégestion du SDEA.

Outre la construction du bassin de pollution, des adaptations ont été apportées au niveau des ouvrages existants sur le site, dont principalement au niveau du poste de refoulement alimentant la station d'épuration, la mise en place d'un dégrilleur en entrée d'ouvrage et le remplacement des 3 pompes permettant ainsi l'augmentation du débit de pompage et l'optimisation du fonctionnement de la station d'épuration.

Une seconde phase de travaux sera réalisée au courant 2022 / 2023 par la construction d'un bassin de pollution de 1200 m<sup>3</sup> à Ingwiller, Route de Haguenau. Ces travaux seront engagés au courant du 2ème semestre 2022 pour une période de 12 mois.

Ils seront complétés par le démantèlement du bassin de pollution existant de 400 m<sup>3</sup> et le renforcement au diamètre 800 et 1000 mm de 650 ml du réseau d'assainissement.





# TRAVAUX

## AMÉNAGEMENT RUE DU 11 NOVEMBRE

Une fois le terrain libéré par les archéologues, le chantier a pu reprendre. Actuellement certains travaux restent à réaliser, néanmoins les parkings peuvent être utilisés. Deux conteneurs enterrés, représentant la solution la plus adaptée à la collecte du verre, allient esthétique, gain de place et réduction des coûts pour une parfaite intégration au paysage citadin. La pose de mobilier urbain et de signalétique est en cours. Pour doter cet endroit de qualités environnementales qualitatives, il reste la partie plantations végétales à réaliser pendant la saison automnale.

## VOIRIES : RÉFECTION TAPIS D'ENROBÉS Fbg DU GÉNÉRAL PHILIPPOT

Avec cette chaleur estivale de ce mois d'août, la CeA en a profité pour renouveler le tapis d'enrobés du Faubourg du Général Philippot. Pour rendre à cet espace de roulement un confort optimal, un rabotage de chaussée et une application d'enrobés pleine largeur ont été mis en œuvre. Après un temps de ressuage d'environ trois semaines, la signalisation horizontale a été rétablie par le marquage en application de résine. Ces travaux ont été financés par la CeA pour la réfection du revêtement routier, et par la Ville pour le rétablissement de la signalisation horizontale.

## EXTENSION DU PERISCOLAIRE PAR LA CCHLPP

Après quelques difficultés rencontrées au début du chantier concernant la portance du sous-sol, le chantier progresse. L'entreprise de gros œuvre réalise actuellement les élévations de génie civil du rez-de-jardin.





## TRAVAUX SUR LA MODER

Début de cette année, une brèche importante sur les berges de la MODER, située dans la vallée de Wimmenau, a généré un déséquilibre sur l'alimentation des deux bras de la rivière.

D'une part cela a asséché sur environ 2 km le lit de la rivière passant par le Rauschenbourg et d'autre part cela a ramené un volume important d'eau dans le canal STEPHAN.

Une intervention s'est donc avérée nécessaire pour rétablir la situation en colmatant cette fuite. Pour réaliser ces travaux, en toute conformité à la loi sur l'eau, la technique par pose de fascines naturelles s'est imposée, ainsi que l'emploi de matériaux naturels et l'assistance technique du SDEA.

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA PROMENADE

Un chantier de pose d'un réseau d'assainissement non collectif (ANC) vient de démarrer Chemin d'Offwiller. La première phase de travaux consiste à poser la station de traitement, suivra en deuxième phase la pose des conduites de collecte.

## TRAVAUX DANS LA FORÊT DU BANNHOLZ

L'ONF est intervenu dans la forêt du Bannholz pour des travaux de sécurisation qui étaient devenus indispensables suite à des dépérissements importants aux abords du parking mais également sur certaines lisières et sentiers. Les arbres présentant des risques pour les usagers et les riverains ont été exploités, à l'écart des sentiers certains arbres dépérissants ou morts ont été conservés au titre de la biodiversité.

Une coupe d'éclaircie a également été faite dans les chênes pour permettre aux plus beaux arbres de grossir. Cette intervention permet localement de favoriser la diversité en permettant à des essences minoritaires de s'épanouir tout en préservant des arbres porteurs de nombreux habitats remarquables (cavités de pic, nids, lierre...).

L'intervention précoce, qui s'est faite en lune descendante, a permis de limiter les impacts au sol forestier ainsi que sur les pistes et sentiers en évitant les périodes de pluie.

L'ONF interviendra prochainement pour la mise en place du parcours de santé.





# LA VIE À INGWILLER

## FLEURISSEMENT COMMUNAL

**La fin de saison approche pour le fleurissement de notre commune.**

La période estivale, avec ses importantes températures et absence de précipitations, aura été compliquée pour l'épanouissement de notre fleurissement. Avec un thermomètre qui frisait les 40°C, pas question de se dispenser d'arrosage, ne serait-ce qu'une seule journée. Nos équipes des espaces verts ont œuvré dans le respect des arrêtés préfectoraux et consignes de restriction afin de maintenir nos massifs, suspensions et bacs au meilleur de leur floraison.

La volonté de sauvegarder notre décor floral de caractère a été unanime. C'est grâce aux différentes méthodes, paillage, arrosage très tôt le matin et plantations en massifs plutôt que suspensions, que nous avons réussi à contenir leur dépérissement.

Cette année charnière devra nous faire réfléchir à adapter nos plantations florales à la sécheresse chronique et innover dans le respect de nos exigences et les contraintes imposées.





# LA VIE À INGWILLER

## NOS CONCOURS COMMUNAUX

Nous remercions tous les habitants qui se sont inscrits pour participer au concours du fleurissement estival 2022 et vous invitons tous à vous inscrire en mairie pour **le concours des illuminations de Noël 2022 avant le 20 décembre.**

**Le concours photos est toujours ouvert pour cette nouvelle saison avec le thème des « Coins insolites à Ingwiller ». Les inscriptions peuvent se faire en mairie.**



## UN PEU D'HISTOIRE

### INTERPRÉTATION DU BLASON D'INGWILLER PAR HUGUES DANNER

Le blason dans sa représentation initiale, faisait appel de par sa forme, à l'écu, c'est à dire au bouclier. Il servait aux chevaliers tout d'abord à se protéger, mais leur permettait aussi à se différencier sur les champs de bataille, grâce aux armoiries, aux symboles ou aux couleurs qu'il portait et leur évitait ainsi de s'entre-tuer.



L'étude et la description de ces blasons, qui remonteraient environ aux XIe-XIIe siècles, prit le nom d'héraldique. En effet, c'était un officier, le héraut d'armes, garant de la tradition chevaleresque et héraldique qui, au Moyen Âge, était chargé de régler les jeux, notamment les tournois et les cérémonies. C'est lui qui faisait retentir, [blasen, d'où viendrait

le nom blason] cors et trompettes afin d'annoncer l'arrivée et d'honorer un prince ou un noble, puis clamait haut leurs titres et les marques distinctives de leur armoiries.

A la différence d'un logo, qui est une marque propre d'identification exclusivement graphique soumise aux règles de la communication contemporaine, le blason, encore appelé armes ou armoiries, est l'emblème d'une famille ou d'une communauté, représenté sur un écu ou décrit par un blasonnement soumis aux règles de l'héraldique.

Pour ce qui est des armoiries communales, elles sont essentiellement un élément visuel d'identification qui exprime sous forme emblématique un ancrage dans l'histoire et dans le territoire.

Depuis la loi du 5 avril 1884, aucune disposition législative ou réglementaire n'encadre plus spécifiquement les conditions dans lesquelles les communes arrêtent leurs signes distinctifs, notamment leurs blasons et armoiries.

Pour ce qui est du blason d'Ingwiller, il pourrait avoir été réalisé par Charles d'Hozier, généalogiste, juge général des armes et blasons de France entre 1696 et 1710.

Il est d'une composition simple avec:

Au sommet de l'écu, le chef, une figure géométrique représentée par un large bandeau posé à l'horizontale et occupant le tiers supérieur. De couleur rouge, appelé de Gueules, venant probablement du latin *gulae*, voire du persan *gul*, rouge.

Il symbolise le sacrifice, la générosité, le courage, la hardiesse, l'intrépidité, l'amour...

La partie inférieure est bandée d'or et d'azur à six pièces, commençant à l'angle droit de l'écu et finissant en diagonales à l'angle gauche.

L'or symbolise la noblesse, le métal précieux, mais aussi le soleil, la lumière, l'intelligence, la spiritualité...

L'azur incarne le bleu céleste, la paix, la loyauté, la sérénité, la persévérance, la méditation...

Notes:

**Jean-Baptiste Auzel**, Commission nationale d'héraldique (2013). Direction générale des patrimoines, Archives de France.

**Charles d'Hozier**, généalogiste, juge général des armes et blasons de France, a établi ces armes entre 1696 et 1710. [Bibliothèque nationale de France - Gallica]



# LA VIE DE NOS ENTREPRISES

## UNE ENTREPRISE SE PRÉSENTE... AVEC SES 3 DOMAINES D'ACTIVITÉS.

Implantée dans notre zone industrielle et commerciale depuis 1991, en tant qu'artisans de l'aménagement extérieur, l'équipe de HANAU PAYSAGE est à vos côtés pour faire fleurir vos idées, embellir vos jardins et pelouses, dessiner et construire votre piscine tout en assurant un entretien périodique de qualité.

### HANAU PAYSAGE

Depuis plus de 3 décennies, Hanau Paysage est votre partenaire local pour créer et embellir vos aménagements extérieurs à Ingwiller et environs.

Une équipe de passionnés vous guide pour la conception, le choix des matériaux, le choix des couleurs et des aménagements pour concrétiser votre extérieur selon vos goûts.

Escaliers, pavages, dallages, murets, clôture, gazons, plantations diverses, bassins naturels et piscines, la polyvalence de l'équipe vous garantit un partenaire unique pour la réalisation de tout votre projet d'extérieur.

Vous êtes en manque d'inspiration ? N'hésitez pas à visiter leur show-room extérieur pour affiner vos idées et échanger sur votre projet.

NOUVEAUTÉ : votre Chalet en Kit ! Posé par leur équipe ou par vos soins, habillez vos jardins avec un chalet en bois (qualité professionnel) pour votre atelier, votre pool-house ou tout simplement pour y passer de bons moments de convivialité !

### TEP SERVICES

**Avec TEP Services, profitez pleinement de vos aménagements extérieurs sans contraintes !**

Grâce à leur équipe issue d'une formation de paysagistes, TEP SERVICES assure l'entretien régulier de vos extérieurs en toute saison :

- Tonte de pelouse,
- Taille des arbres / arbustes / haies,
- Nettoyage de bassins,
- Entretien de piscine,

Ce sont autant de missions confiées à TEP Services dans le cadre de contrats d'entretien sur-mesure pour l'assurance d'un travail régulier et de qualité.

Après leur intervention, ils assurent un traitement responsable des déchets en favorisant des solutions de recyclage.

Pour l'entretien de vos cours et allées, TEP Services utilise des brosses brevetées « Terrazza » avec une méthode sans produits chimique ni haute pression pour nettoyer en profondeur, désherber tout en conservant l'état de vos sols.

Toutes ces prestations sont éligibles à un crédit d'impôts de 50 % dans la limite des règles fiscales en vigueur.

Un besoin ? Une question ? Audrey est votre interlocutrice unique du renseignement à la facturation en passant par la gestion du planning des interventions.



### SELF-BÉTON

Vous réalisez des travaux ? Professionnels ou particuliers, vous pouvez désormais vous approvisionner vous-même en béton grâce à la nouvelle structure en libre-service SELF BÉTON.

Vous posez une chape ? Vous installez une clôture ou un portail ? Vous montez un mur ou un escalier ?

Avec SELF-BÉTON, profitez d'une solution simple, rapide et économique pour obtenir un béton de qualité et facile à mettre en œuvre.

Comment ? Il vous suffit de vous présenter au Drive, choisir la quantité (150 litres minimum) et la recette souhaitée en fonction de votre projet, réglez en carte bancaire, positionnez votre véhicule / remorque et votre béton est prêt en moins de 3 minutes !

Une nouveauté qui saura vous séduire.

Accessible aux professionnels et aux particuliers, SELF-BÉTON est LA solution pour tous vos petits et grands travaux de maçonnerie. Vous pouvez utiliser ce service du lundi au vendredi de 6 heures à 17 heures 30 et le samedi de 6 heures à 16 heures.

**HANAU BÉTON**  
**14 Rue du Commerce**  
**67340 INGWILLER**  
**(à proximité de la**  
**déchèterie).**





# VIE SCOLAIRE

## DES NOUVELLES DU GROUPE SCOLAIRE...

Les 382 élèves du groupe scolaire d'Ingwiller ont fait leur rentrée le 1er septembre dernier, certes habités par l'appréhension du premier jour de classe mais aussi par l'enthousiasme de retrouver leurs camarades.

Tous les postes d'enseignants ont été pourvus, à la fois dans les 11 classes de l'école élémentaire, les 6 classes de maternelle ainsi que pour le dispositif ULIS et du RASED.

Nous pouvons aussi nous féliciter de la non-fermeture d'une classe annoncée au mois de février dernier.

La Directrice et les enseignants, soumis au devoir de réserve, se réjouissent de cette issue au même titre que les parents d'élèves et la municipalité.

Suite au sinistre datant de la nuit du 8 au 9 décembre 2021 (feu de poubelle) à l'arrière du bâtiment de l'école élémentaire, deux fenêtres ont été remplacées cet été, des travaux de peinture de façade ainsi que la pose d'enrobé à l'endroit de l'incendie ont également été réalisés.

Par ailleurs, notre équipe des services techniques s'est une nouvelle fois investie dans la rénovation d'une salle de classe à l'étage de l'école élémentaire. Murs, plafond et mobilier ont été rafraîchis ou renouvelés pour un rendu des plus heureux. Félicitations à nos agents pour leur travail de qualité !

Le 5 octobre prochain, le bureau d'études OMNIBUS, présentera aux élus ainsi qu'aux représentants des écoles, l'avant-projet « requalification des cours d'écoles ». Le responsable du service espaces verts et la cheffe de projet « Petites villes de demain » seront associés à ce rendu.



## NOS AMIES LES BÊTES ...

Le trappage des chats errants se poursuit à des fins d'adoption par le biais de la SPA lorsqu'il s'agit de chatons ou de stérilisation et relâche sur site lorsque le chat n'est pas sociabilisable.

Merci à Béatrice, Tom, Pauline ainsi qu'à nos policiers pour leur aide précieuse !



# LA VIE ASSOCIATIVE

La rentrée des classes rime pour la plupart des associations avec reprise des activités, même si certaines d'entre elles ont déjà repris leurs activités.

Le 4 septembre dernier, à l'initiative de l'OMSCALI, s'est déroulé le Forum des Associations au plateau sportif. Le public venu nombreux pour l'occasion a pu, tout le long de l'après-midi, échanger avec les représentants de chacune des associations présentes. Si ce moment d'échange a permis à bon nombre de jeunes de se positionner pour telle ou telle activité, les parents ont aussi un rôle à jouer de par leur présence et

leur soutien auprès des associations lors des manifestations sportives ou culturelles selon l'activité choisie. Pour ceux ou celles qui souhaitent s'investir les associations seront ravies de vous accueillir pour les encourager dans leur dynamique. La vie associative permet de développer le savoir-faire et le savoir-être.

## NOUVEAUTÉ AU DOJO

**Maintenant que les restrictions sportives sont moindre du fait du Covid, l'Alsace Nord Judo vous propose des séances de Taïso ouverts à tous, au Dojo d'Ingwiller, le mercredi soir de 19h45 à 20h45.**

Taïso, quésaco? Littéralement en japonais "une préparation du corps" est une activité physique alternative aux nombreux sports de remise en forme, qui s'adapte aux débutants, sportifs ou non, avec une méthode moderne, construite à partir d'exercices différents des sports d'entretien classique. Christophe, votre sensei, vous proposera des cours via une approche de renforcement musculaire, abdo-fessiers, et étirements sans aucun danger de blessure avec une progression adaptée à tous.



## ANIMATION DU GROUPE INTERRELIGIEUX D'INGWILLER

**Un jour pour l'autre : une marche pour vivre ensemble organisée par le Groupe Interreligieux d'Ingwiller Dimanche le 9 octobre**

C'est en juillet 2021, pendant la pose des Stolpersteine que l'idée a germé : et si ... Et si on organisait une marche entre Ingwiller et Bouxwiller ? Une marche pour se souvenir ... du temps où, lorsque les lycéens (on disait alors les collégiens) d'Ingwiller se rendaient à Bouxwiller pour aller en classe, ils prenaient le train, le « Schlembe ». Mais le samedi, les élèves de religion juive ne pouvaient pas utiliser ce moyen de locomotion : ils allaient donc à pied. Et au lycée, leurs camarades non juifs prenaient les notes pour eux.

Autour de l'idée de la marche, c'est toute une journée d'activités et de fête qui s'est organisée. La journée commencera à 10h par la découverte de la salle de prière musulmane pour ceux qui le souhaitent. Puis nous rejoindrons la synagogue en longeant la Moder. À la synagogue auront lieu des animations autour d'une soucca, sorte de cabane installée pour la fête juive de souccot qui débutera au coucher du soleil ce soir-là. Les participants peuvent apporter des paniers garnis de fruits et



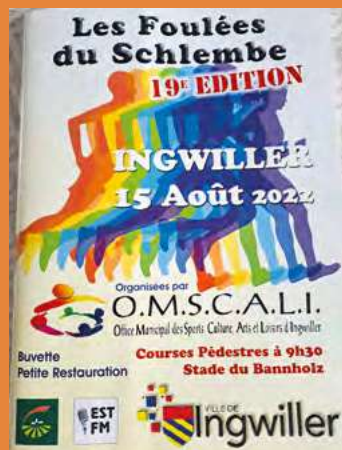
de légumes pour décorer cette soucca. Nous pique-niquerons dans les jardins de la synagogue ou au foyer protestant selon la météo : apéritif offert puis repas tiré du sac.

Puis nous marcherons vers Bouxwiller. Une heure et demie environ en marchant tranquillement. Un rallye sera organisé à l'attention des jeunes. Et à Bouxwiller, petit temps de repos au lycée, suivi d'une visite guidée sur l'histoire de la scolarité à Bouxwiller. La journée se terminera à 16h par un temps de célébration, ouvert à tous, à l'église protestante ou par la visite de l'exposition "Pèlerinages" au Musée Judéo-Alsacien. Puis nous rentrerons tranquillement à Ingwiller.

Un retour en voiture ou en bus sera organisé pour ceux qui le souhaitent, à condition de s'inscrire.

Il est bien sûr possible de ne participer qu'à certaines activités pour ceux qui ne seraient pas disponibles toute la journée.

Inscription et renseignements : 09 77 48 40 39 ou par mail : [interreligieux-ingwiller@laposte.net](mailto:interreligieux-ingwiller@laposte.net)



## LES FOULEES DU SChLEMBE DU 15 AOÛT 2022

Selon la tradition de ces dernières années, les Foulées du Schlembe devaient se dérouler dans la forêt du Bannholz le Lundi 15 août. Malheureusement un arrêté préfectoral, sécheresse et canicule, de dernière minute est tombé vendredi 12 août à 19h avec effet immédiat.

Les chemins forestiers et les chemins ruraux étant également interdits à toute circulation, nous avons été contraints d'annuler la course à contrecœur !

L'OMSCAL (Office Municipal des Sports, de la Culture, des Arts et des Loisirs) remercie :

- les commerçants qui ont par leur participation permis d'éditer la plaquette
- les différents fournisseurs qui ont repris les marchandises
- la Croix Rouge et le médecin
- Performance 67 pour sa réactivité
- toutes les sportives et tous les sportifs déjà inscrits
- tous les bénévoles pour leur engagement

Cet engagement sera d'autant plus fort l'année prochaine

**RENDEZ-VOUS est donné le 13 Août 2023.**





## NOTRE MARCHÉ DU SAMEDI

L'été peut-il être trop chaud ? Trop sec sûrement ! Mais nos marchands du samedi ont accueilli leurs clients avec assiduité et dans la bonne humeur. Les fruits et les légumes de saison, ainsi que les grillades et les brochettes de poissons n'attendaient qu'à être dégustés.

Les fidèles clients étaient au rendez-vous, ainsi que les touristes de passage, car il faisait bon flâner pendant les heures matinales où le thermomètre n'affichait pas encore de températures extrêmes.

Merci aux associations qui, par leur présence au Bar du Coin, amènent cette plus-value de convivialité au marché de la Halle. Tout un chacun est invité à y faire un tour, c'est également une façon chaleureuse de soutenir nos associations.

Nous vous informons des derniers mouvements du côté de nos commerçants ambulants :

- le stand de chaussettes « Alsace » a pris ses marques
- un potier établi à La Petite Pierre viendra nous rejoindre fin septembre
- la commerçante de spécialités italiennes nous a quittés pour d'autres horizons

Tout cela fait partie de la vie d'un marché.

Nous attendons patiemment la fin du chantier de restructuration de notre mairie, prévue fin du 3ème trimestre 2023, afin de pouvoir réorganiser l'espace du marché qui devient insuffisant au vu des nombreuses sollicitations reçues de la part de nouveaux commerçants.

Mais nous resterons vigilants quant à l'authenticité et la proximité, afin de garder la « marque de fabrique » de notre marché qui en fait sa petite notoriété.

Un marché évolue, un marché bouge, le marché vit et participe à l'animation de notre centre-ville.

## FESTIVITÉS DU MESSTI

Du vendredi 19 au mardi 23 juillet s'est tenue l'édition 2022 du Messti au Champ de Foire.

La météo était splendide, les manèges rutilants, les visiteurs jeunes et moins jeunes aux anges.

La satisfaction se lisait sur tous les visages.

Malheureusement un nuage est venu obscurcir le ciel : le feu d'artifice prévu le samedi soir n'a pas pu être tiré en raison d'un « un arrêté préfectoral sécheresse » interdisant les tirs de feux d'artifice. Dommage !

Le côté « restauration » a été assuré comme à l'habitude par l'ASI. Les nombreux bénévoles se sont réjouis d'accueillir les affamés pour déguster une tarte flambée, une grillade ou une paire de « werschdle », préparées avec grand soin.

Pour clore les festivités, le traditionnel «Johrmärg » a eu lieu le mardi au centre-ville.

Toujours sous le soleil, quelques 45 commerçants ont étalé un choix multiple de marchandises tout le long du centre bourg, de quoi satisfaire une clientèle venue nombreuse.







## LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

### STATIONNEMENT

La Police Municipale d'INGWILLER, police de proximité, œuvre quotidiennement afin d'être le plus possible en contact avec la population, dans le but de gérer au mieux les problèmes de petite et moyenne délinquance, et pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

Le Policier Municipal, dont les fonctions sont bien souvent méconnues des administrés, a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il possède des pouvoirs de police administrative mais aussi de police judiciaire.

La Police Municipale d'INGWILLER répond tout au long de l'année à de nombreuses sollicitations. Chaque intervention, fait l'objet d'une mention dans un logiciel professionnel, afin de permettre d'assurer un suivi d'activité.

Une partie de cette activité, pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 août 2022, vous est communiquée ci-contre.

**Vous disposez de plusieurs moyens afin de contacter directement votre Police Municipale en cas de besoin. Par téléphone au 09.61.62.97.86, par mail, [police.municipale@mairie-ingwiller.eu](mailto:police.municipale@mairie-ingwiller.eu), et via la page Facebook Police Municipale d'INGWILLER.**

### TYPE D'INTERVENTION

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| Problème de stationnement      | 48  |
| Abandon de déchets / Pollution | 33  |
| Différends de voisinage        | 33  |
| Altercations / Rixes           | 3   |
| Divagation d'animal            | 15  |
| Capture d'animal               | 4   |
| Mise en fourrière de véhicules | 14  |
| Interventions diverses         | 116 |

### TYPE D'ÉVÈNEMENT

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| Accident matériel / corporel   | 4   |
| Contrôle vitesse               | 25  |
| Autres contrôles routiers      | 12  |
| Secours à personne/ Assistance | 16  |
| Dégradations                   | 13  |
| Entrée et sortie des écoles    | 118 |
| Surveillance des marchés       | 29  |
| Rédaction d'arrêtés municipaux | 95  |
| Tranquillité vacances          | 17  |

### LA PAROLE À LA LISTE

#### « DU PRÉSENT AU FUTUR »

La Ville d'Ingwiller a signé la charte «Objectif Zéro Pesticide» bénéfique à la qualité des eaux des sources et celles des rivières. C'était une bonne initiative, mais il ne faut surtout pas que les herbes hautes envahissent rigoles, trottoirs, placettes publiques. Une réflexion doit impérativement s'engager pour conserver l'image de propreté de notre commune (désherbage manuel ou mécanique, par les riverains, ouvriers communaux, tierce entreprise ou chantier d'été pour étudiants...)

pour la liste «du Présent au Futur»

**Marc DANNER • [drmdanner@orange.fr](mailto:drmdanner@orange.fr)**

### LA PAROLE À LA LISTE

#### « POUR INGWILLER UN ENGAGEMENT NATUREL »

Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,  
Nous restons vigilants et continuerons à vous rendre compte à chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous restons à votre écoute, pour nous contacter : [steevefertig2020@gmail.com](mailto:steevefertig2020@gmail.com)

**Elisabeth MATHIS, Gilles THIRIET et Steeve FERTIG**



### LES BRÈVES

## DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES HANAU LA PETITE PIERRE

Maison de l'intercommunalité - 10 route d'Obermodern - 67330 Bouxwiller  
Tél. 03 88 71 31 79 - Mél : [accueil@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:accueil@hanau-lapetitepierre.alsace)

### PISCINE DE PLEIN AIR :

En 2022, la piscine de plein a été ouverte au public du 1er juin au 31 août. Pour cette saison, « d'après crise COVID », la fréquentation a été bonne avec un total de 26.825 entrées. Les fortes chaleurs ont attiré le public.

Comme les années précédentes, la piscine a proposé des activités : aquagym les mardis matin et à partir du mois de juillet, des animations gratuites pour les jeunes. Line et Claude, gérants de l'espace restauration, ont régalié les amateurs de petites faims.

#### La pénurie de maîtres-nageurs a perturbé la saison

Durant cet été, de nombreuses piscines ont été confrontées à un manque de maîtres-nageurs sauveteurs (MNS). Il s'agit d'un problème national et selon la Fédération des maîtres-nageurs

sauveteurs, il manquerait 2000 diplômés sur l'ensemble de la France. La conséquence est que certaines piscines ont dû fermer. Les piscines de la Communauté de Communes ont également rencontré des difficultés à recruter des MNS pour l'été.

Malgré cela, la piscine d'Ingwiller est restée ouverte durant toute la saison estivale avec quelques aménagements : fermeture à 19h (évacuation des bassins à 18h30) et fermeture de la pataugeoire, espace qui mobilise un surveillant de baignade.

#### Appel à passer le BNSSA

Des recrutements de MNS sont toujours en cours pour le Centre aquatique Hanautic à Bouxwiller. Et comme l'année passée, la Communauté de Communes lance un appel afin d'inciter les jeunes du secteur à passer le BNSSA (Brevet National de



Sécurité et de Sauvetage Aquatique) qui permet de participer à la surveillance des espaces de baignade, sous la responsabilité d'un MNS.

Pour rappel, la Communauté de Communes finance une partie des frais de la formation BNSSA. En contrepartie, les candidats sélectionnés s'engagent à exercer leur activité dans l'une des piscines du territoire

Les personnes intéressées peuvent nous contacter.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour goûter à nouveau aux joies de la natation en plein air à Ingwiller

+ d'infos : <https://piscines.hanau-lapetitepierre.alsace>



## INAUGURATION DE LA MAISON DE LA FAMILLE

Lundi 5 septembre, Patrick Michel, président de la Communauté de Communes a présidé la cérémonie d'inauguration de la Maison de la famille située dans les locaux de l'ancienne halte-garderie à Ingwiller. Il s'agit du premier établissement de ce type ouvert dans le département du Bas-Rhin. Les actions de soutien à la parentalité menées par la Communauté de Communes prennent ainsi une nouvelle ampleur.

De nombreux partenaires et élus étaient présents à cette inauguration: Patrick Hetzel, Député, André Reichardt, Sénateur du Bas-Rhin, Valérie Ruch et Marc Séné, Conseillers d'Alsace, Frédérique Meyer, présidente de la Caf du Bas-Rhin, Hans Doeppen, Maire d'Ingwiller et premier Vice-président de l'intercommunalité, Laurence Jost-Lienhard, vice-présidente chargée de la cohésion sociale qui a suivi en détail cette réalisation ainsi que des maires et élus du secteur.

### La Maison de la famille, c'est quoi ?

Plus de deux parents sur cinq estiment aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle et quatre parents sur dix indiquent se sentir parfois seuls face à l'éducation de leur enfant et avoir besoin du soutien d'autres parents pour trouver des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent.

La création de la Maison de la famille permet de répondre aux questions des parents. Ce lieu ressource de proximité a pour ambition d'accompagner les familles tout au long de leur chemin de parents : du bébé au jeune adolescent en passant par l'enfant. Les missions de la Maison de la famille sont définies par le Fonds national parentalité de la Caisse nationale des allocations familiales : informer, accueillir de façon inconditionnelle (être ouvert à tous et gratuit), appuyer des collectifs de parents, proposer des services de soutien à la parentalité et enfin assurer des missions complémentaires avec les acteurs locaux.

## Fonctionnement

Les familles sont accueillies dans des espaces collectifs ou confidentiels. Une salle de motricité et une salle de jeux permettent la réalisation d'ateliers d'éveil pour les enfants. Le jardin attenant au bâtiment a vocation à devenir un véritable lieu de vie permettant des expérimentations pédagogiques tout en favorisant le lien intergénérationnel.

Deux animatrices, éducatrices de jeunes enfants, assurent des permanences physiques ou téléphoniques :

- Lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00
- Mercredi : 13h30-17h00
- Jeudi : 13h30-17h00
- Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

La présence d'autres services dans le bâtiment (Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), Relais Petite Enfance (RPE) et son guichet unique, service solidarité senior et celui chargé de l'enfance et de la vie sociale) permettra une synergie des actions en direction des familles.

La Maison de la Famille est financée dans le cadre du Fonds national parentalité. La Communauté de Communes cofinance le projet. L'ensemble des actions proposées pour les familles sont quant à elles financées dans le cadre du Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) de la CAF. Maison de la famille - 3b, rue du Fossé à Ingwiller

Tél. 03 88 89 69 50 - [maisondefamille@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:maisondefamille@hanau-lapetitepierre.alsace)



## MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Les mercredis récréatifs, animés par l'AGF du Bas-Rhin, reprennent pour une nouvelle année pleine de bricolages, chansons, promenades et bonne humeur ! Chaque mercredi, hors période de vacances scolaires, des activités à destination des enfants de 3 à 12 ans sont proposées dans les locaux du périscolaire à Ingwiller.

Les enfants sont accueillis de 8h à 18h et peuvent retrouver leurs copains/copines tout en découvrant de nouvelles activités.

Les horaires d'accueil se veulent souples pour répondre aux besoins des familles avec des horaires d'arrivée et de départ échelonnés en fonction des obligations des parents. Les activités sont conçues selon le rythme de l'enfant et les animateurs sont particulièrement à l'écoute des besoins et des envies de ces derniers afin de proposer une offre adaptée : activités manuelles et ludiques, grands jeux, sorties, cuisine...

Informations pratiques :

Activités proposées dans les locaux du périscolaire à Ingwiller, situé 2a, rue des Fleurs

Horaires : pour la journée complète : de 8h à 18h (avec repas + goûter)

Tarifs : selon le Quotient Familial auquel s'ajoutent repas et goûter. Renseignements : Laurie Finck, directrice des mercredis loisirs : 03 88 90 88 19 - [alsh.hlpp@agf67.fr](mailto:alsh.hlpp@agf67.fr)

### Pour les enfants, on parle à nouveau des vacances !

Durant les vacances d'automne, les enfants peuvent bénéficier de temps de loisirs ludiques et créatifs. Sur le secteur de la Communauté de Communes, les équipes d'animation de l'AGF et des Moustiques vous proposent de passer des vacances actives ! 3 accueils de loisirs sont ainsi organisés du 24 octobre au 4 novembre ! Consulter le programme complet : [www.hanau-lapetitepierre.alsace](http://www.hanau-lapetitepierre.alsace)



# LA VIE À INGWILLER

## RETOURS SUR IMAGES

### MARCHÉ DU TERROIR



### FESTIVITÉS DU 13-14 JUILLET



### SOIRÉES DANS'ING



### FESTIVAL DE JAZZ



### MESSTI





## CONCERT DU MASQUE



## STAGE DE THÉÂTRE



## FESTIVAL DE MUSIQUE JUIVE - 4 SEPTEMBRE



## FESTIVAL DE MUSIQUE JUIVE - 17 SEPTEMBRE



## MARCHE COURMANDE





# LA VIE À INGWILLER

## ETAT CIVIL

### ANNIVERSAIRES • 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2022

|             |                                            |
|-------------|--------------------------------------------|
| 4 octobre   | SCHOLLER Marguerite, 100 ans               |
| 5 octobre   | SIMON René, 91 ans                         |
| 10 octobre  | HEID née ZEITZ Marie-Louise, 97 ans        |
| 19 octobre  | JUD Léon, 95 ans                           |
| 29 octobre  | ZILLIOX née KIENTZ Isabelle, 91 ans        |
| 3 novembre  | FISCHBACH née GROSS Frida, 92 ans          |
| 4 novembre  | ANTHONI née KIRCHER Marthe, 92 ans         |
| 10 novembre | STUBER Chrétien, 95 ans                    |
| 14 novembre | KOHSEK née JUND Lydie, 95 ans              |
| 17 novembre | SCHILDKNECHT Jérôme, 90 ans                |
| 26 novembre | JACQUOT née CLEISS Elise, 100 ans          |
| 2 décembre  | CHRISTMANN née WAMPFLER Marguerite, 90 ans |
| 4 décembre  | SHELL née DRESCH Marie, 90 ans             |
| 17 décembre | GERSCHEIMER née WEISS Sophie, 96 ans       |
| 18 décembre | SCHNEIDER Frieda, 95 ans                   |
| 18 décembre | SERFASS René, 93 ans                       |
| 19 décembre | CREUTZ née KIRCHER Gertrude, 94 ans        |
| 20 décembre | CASPAR née BECKER Georgette, 90 ans        |
| 22 décembre | WICK Jean-Michel, 93 ans                   |
| 22 décembre | SPECKEL née GIESI Marthe, 90 ans           |

### DÉCÈS • 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE AVRIL – MAI – JUIN 2022

|                                   |
|-----------------------------------|
| BURCKEL née HAAS Hildegard        |
| 11 avril 2022 · 99 ans            |
| ZEITER Jean-Marc                  |
| 13 avril 2022 · 72 ans            |
| HECKER née SIEFER Marguerite      |
| 13 avril 2022 · 91 ans            |
| MONTFIQUET Charles                |
| 16 avril 2022 · 93 ans            |
| KONIECTZNY née ANTHONI Dorette    |
| 19 avril 2022 · 62 ans            |
| BANKHAUSER née FISCHER Georgette  |
| 26 avril 2022 · 99 ans            |
| SCHWARTZ née MEGLIN Huguette      |
| 5 mai 2022 · 73 ans               |
| SCHALBER Colette                  |
| 9 mai 2022 · 67 ans               |
| ANDRITT née STEPHAN Irène         |
| 25 mai 2022 · 95 ans              |
| WINDHOLZ Claude                   |
| 6 juin 2022 · 89 ans              |
| SCHOTT née BAUER Marie-Antoinette |
| 6 juin 2022 · 90 ans              |
| RAUSCHER née BRUMM Cathy          |
| 8 juin 2022 · 67 ans              |
| LANG née LOOS Gertrude            |
| 26 juin 2022 · 93 ans             |

### MARIAGES • 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2022

|              |                                     |
|--------------|-------------------------------------|
| 1er juillet  | Grégory SCHEUER et Lara COMBEAU     |
| 9 juillet    | Kevin TRAVERT et Jennifer BARBIN    |
| 16 juillet   | Rudy CLEMENT et Jonathan DESCHAMPS  |
| 23 juillet   | Christophe NICOLAS et Annie MAUGER  |
| 13 août      | Gwenaél ESCH et Morgane CHIOCCETTA  |
| 13 août      | Christian TOMERA et Elisabeth GEYER |
| 27 août      | Guillaume MESSEY et Agathe DIGNOU   |
| 3 septembre  | Michel DEDIENNE et Viviane FOELLER  |
| 10 septembre | Xavier HIEGEL et Emilie STAUB       |
| 24 septembre | Hervé WATZKY et Carole DORSCHNER    |

### NAISSANCES • 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE AVRIL – MAI – JUIN 2022

|                                       |
|---------------------------------------|
| WEISS HOFFMANN Maïwen • 28 avril 2022 |
| ROY FROELIGER Eva • 3 mai 2022        |
| BUSCH Lianna • 18 mai 2022            |
| TAINE Cléopée • 22 mai 2022           |
| LATRECHE PENNER Maylone • 28 mai 2022 |
| ACKERMANN Sofia • 9 juin 2022         |
| WEISS Edouard • 10 juin 2022          |
| GALIN Luna • 12 juin 2022             |



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

# OCTOBRE

## DIMANCHE 2 OCTOBRE

**Sortie à Schillersdorf** avec le CV Marche  
repas choucroute à la salle polyvalente

## MARDI 4 OCTOBRE

**Sortie journée Altschlossfelsen** avec le CV. Restaurant.  
Guide G. Osswald 06 36 43 76 33

## VENREDI 7 OCTOBRE

**Sortie ½ journée Hunebourg** avec le CV  
Guide Ch. Greiner 06 18 35 54 13

## DIMANCHE 9 OCTOBRE

« **Un jour pour l'autre** » **Marche interreligieuse** ouverte à tous  
Organisée par le groupe interreligieux d'Ingwiller à partir de 10 h  
Inscription et renseignements au 09 77 48 40 39  
ou par mail : Interreligieux-ingwiller@laposte.net

## LUNDI 10 OCTOBRE

**Sortie aux Thermes Caracalla à Baden-Baden** avec le club TLL.  
Renseignements au 06 76 35 53 80

## VENREDI 14 OCTOBRE

**Sortie journée Dabo – Restaurant**  
Départ parking Neustadtmühle  
avec le CV Guide R ZIMMERMANN 03 88 89 49 67

## MARDI 18 OCTOBRE

**Après-midi Jeux de société et goûter**  
à partir de 14h avec le club TLL à l'Espace Socio-culturel  
Renseignements au 06 76 35 53 80

## VENREDI 21 OCTOBRE

**Sortie ½ journée Niederbronn - Wintersberg** avec le CV  
Guide JC HETZEL 07 70 67 30 43

## DIMANCHE 23 OCTOBRE

**Repas choucroute**  
organisé par l'Union paroissiale Ste Madeleine  
à l'Espace socio-culturel

## MERCREDI 26 OCTOBRE

**Don du sang** à l'Espace socio-culturel  
de 17h à 20h

## JEUDI 27 OCTOBRE

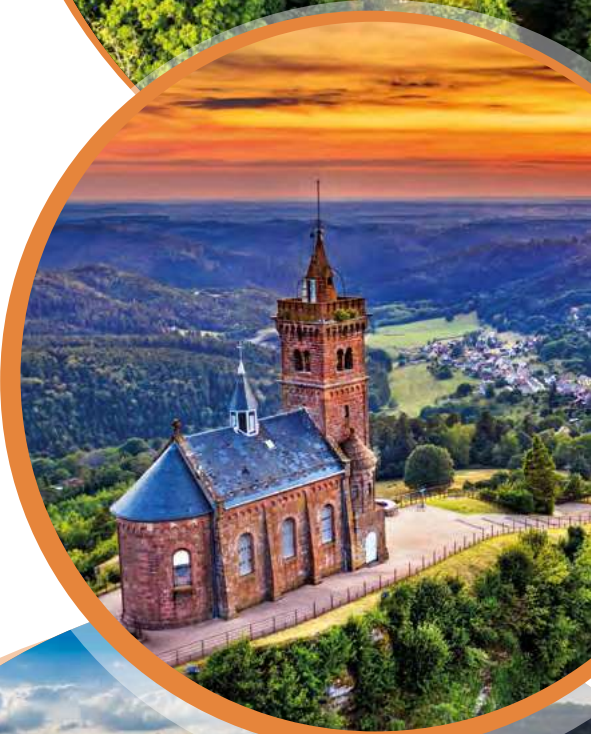
**Sortie pédestre** avec le club TLL  
autour de Weinbourg et repas au restaurant  
" Au Bois Flotté " Renseignements au 06 76 35 53 80

## VENREDI 28 OCTOBRE

**Sortie journée - Vignoble région de Molsheim -Restaurant**  
Départ Ergersheim avec le CV  
guide JM METZGER 07 86 35 02 75

## SAMEDI 29 OCTOBRE

**Soirée tartes flambées - pizzas** organisée par l'ASI  
à partir de 18h au Gymnase





# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## JEUDI 4 NOVEMBRE

**Sortie ½ journée Pfaffenhoffen - Dauendorf** avec le CV  
Guide JC HETZEL 07 70 67 30 43

## LUNDI 7 NOVEMBRE

**Sortie aux Thermes Caracalla à Baden-Baden**  
avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

## JEUDI 10 NOVEMBRE

**Sortie journée -La Houbé** avec le CV Départ Reinhardsmunster  
Restaurant. Guide R ZIMMERMANN 03 88 89 49 67

## VENREDI 11 NOVEMBRE

**Commémoration de l'Armistice 1918** à 11h au Monument aux morts  
**HTT Tournoi régional de tennis de table** FSGT de 8h à 19h au gymnase

## VENREDI 11 AU DIMANCHE 13 NOVEMBRE

**Expositions au Foyer Protestant de reproductions d'illustrations de la Bible de Charles le Chauve ainsi que Hortus Deliciarum de Herrade de Landsberg** Renseignement M R Langermann Ingwiller

## SAMEDI 12 NOVEMBRE

**Hutzel's Cabaret Revue 2022 « de Elsaesser Variant »** spectacle bilingue A 20h30 à l'Espace socio-culturel  
Entrée 10 € Réservation en mairie 03 88 89 47 20

## MARDI 15 NOVEMBRE

**Sortie ½ journée Circuit des Châteaux** avec le CV  
Guide D COURTADON 06 87 64 05 73  
**Après-midi Diaporama et goûter** avec le club TLL à partir de 14h à l'Espace Socio-culturel Renseignements au 06 76 35 53 80

## SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 NOVEMBRE

**Exposition avicole**  
samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 18h au foyer avicole 18 route de Bitche

## DIMANCHE 20 NOVEMBRE

**Journée Portes Ouvertes** organisées par l'UCI de 14h à 18h au centre-ville avec petit marché de Noël sous la Halle

## MARDI 22 NOVEMBRE

**Le club TLL** organise une réunion du Club Lecture  
Au local de l'ancienne gare  
Renseignements au 06 76 35 53 80

## SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE

**Mystères au Pays des Lumières « La guerre des Pères Noël »**  
Spectacle itinérant avec la troupe locale Balad'Ing  
et la participation du théâtre des 2 Haches.  
Direction Jean-Michel Steinbach  
Départs 16h30 et 18h30 Petite restauration

## DIMANCHE 27 NOVEMBRE

**Repas Pot au Feu** organisé par la paroisse protestante à l'Espace socio-culturel à partir de 12h  
**Sortie journée Lichtenberg** (pot au feu) avec le CV  
Guide Jean-Marc METZGER 07 86 35 02 75

## MARDI 29 NOVEMBRE

**Après-midi Jeux de société et goûter** avec le club TLL à partir de 14h à l'Espace Socio-culturel  
Renseignements au 06 76 35 53 80

# NOVEMBRE



" de Elsaesser Variant !

samedi 12 novembre à 20h30  
INGWILLER - espace socio-culturel





# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

# DÉCEMBRE

## VENDREDI 2 DÉCEMBRE

**Sortie ½ journée Reiperstwiller a**  
vec le CV guide JC HETZEL 07 70 67 30 43

## MARDI 6 DÉCEMBRE

**Sortie Marché de Noël (probablement Colmar)**  
avec le club TLL - Renseignements au 06 76 35 53 80

## VENDREDI 9 DÉCEMBRE

**Sortie journée Obersteinbach**  
départ Jägerthal restaurant avec le CV  
Guide R ZIMMERMANN 03 88 89 49 67

## DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

**Concert de Noël** avec les cordes de l'école intercommunale  
de musique et la chorale Mélodie en Chœur  
Direction Aurelian Andrei et Thomas Kern  
A l'espace socio-culturel à 17h  
Entrée libre Plateau

**Sortie repas de Noël au restaurant à l'Aigle à Wimmenau**  
avec le club TLL. Renseignements au 06 76 35 53 80

## VENDREDI 16 DÉCEMBRE

**Sortie aux Thermes Caracalla à Baden-Baden**  
avec le club TLL - Renseignements au 06 76 35 53 80

**Sortie ½ journée Oberbronn**  
départ Zinswiller avec le CV guide JM METZGER 07 86 35 02 75

## DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

**Concert de Noël de la Musique Municipale**  
à 16h à l'église catholique





# INFORMATIONS PRATIQUES



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis la rentrée l'équipe de la bibliothèque vous accueille à nouveau pour une réouverture adaptée et selon les créneaux suivants :

- Tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Tous les samedis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

## PERMANENCE DE LA POLICE MUNICIPALE

**49 rue du 11 Novembre**

Lundi de 14h à 15h • Mercredi de 9h à 10h • Samedi de 9h à 10h

Téléphone : 09.61.62.97.86 pendant les heures de permanence  
Hors heures de permanence ou en cas d'absence de la Police municipale vous pouvez laisser une information sur le site

[police.municipale@mairie-ingwiller.eu](mailto:police.municipale@mairie-ingwiller.eu)

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ- PASSEPORT

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais de renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous que vous prendrez sur le site de la mairie [www.mairie-ingwiller.eu](http://www.mairie-ingwiller.eu)

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle et sur le parvis de l'église protestante. Vous y trouverez fruits, légumes, poulets (rôtis ou pas), œufs, fromages, huiles, fruits secs, miels, confitures, bretzels, boucherie-charcuterie, gibiers (viande et transformé), poissons, produits traiteur et spécialités italiennes.

## BAR DU COIN À LA HALLE

Le Bar du Coin ouvre ses portes chaque samedi matin lors du marché hebdomadaire et vous propose une petite restauration.

Les associations se font un plaisir de vous accueillir tous les samedis matin lors du marché hebdomadaire.

## DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

Le samedi de 9h à 18h en continu (entrée jusqu'à 17h50)

Vous y trouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets ainsi que des sachets pour vos poubelles de biodéchets.

## L'ESPACE FRANCE SERVICES

Géré par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, l'Espace France Services vous accueille au rez-de-chaussée de l'Ecole intercommunale de musique à Ingwiller. Ce nouvel espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques

**Espace France Services 4, place du Marché 67340 Ingwiller**

**Horaires d'ouverture :**

- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Mercredi de 9h à 17h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 17h
- Samedi de 8h à 12h

Suivez l'actualité de l'Espace France Services sur Facebook

[facebook.com/FranceServicesHLPP](https://facebook.com/FranceServicesHLPP)

## POINT D'INFORMATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL HANAU-LA PETITE PIERRE

Transféré au guichet de l'Espace France Services

## BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
et le samedi de 9h à 12h





*Toute l'équipe municipale  
vous souhaite un bel automne*